

Cotonou, le 03 SEPT 2025

LE PRESIDENT DE LA CENA

N° 321/CENA/PT/RAP/ DGE/SP

/-)

Monsieur le Ministre de la Décentralisation
et de la Gouvernance Locale (MDGL)

COTONOU
(Attention tous maires)

Objet : Mission de réception des dossiers physiques de candidature des Membres de Postes de Vote (MPV) dans le cadre des élections couplées législatives et communales du 11 janvier 2026.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance ce qui suit :

Dans le cadre des élections couplées législatives et communales du 11 janvier 2026, la Commission Electorale Nationale Autonome (CENA) s'apprête à déployer **du 05 au 19 septembre 2025**, sur toute l'étendue du territoire national, des équipes de réception des dossiers physiques de candidature des Membres de Poste de Vote (MPV).

A cet effet, je vous saurais gré des dispositions que vous ne manquerez pas de faire prendre par les maires des **soixante-dix-sept (77) communes** en vue d'une forte mobilisation des populations de ce qui précède et d'assurer la sécurité des différentes équipes.

Je voudrais également vous prier de bien vouloir instruire les maires pour qu'ils facilitent à ces équipes leur mission et fassent mettre à la disposition de celles-ci, au niveau de chaque mairie, une salle pour abriter les opérations de réception des dossiers physiques des MPV.

En vous renouvelant tous mes remerciements, je vous prie d'agréer, **Monsieur le Ministre**, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Président et P.O.,
Le Rapporteur,
Le
Président,

Laurentine ADOSSOU DAVO